BULAC
[도서관] [शिक्षक] [ဘာသာစကား] [ᠰᡝᠯᡠᠮᡝ]

Bibliothèque universitaire
des langues et civilisations

Référence
BULAC/2025/104

Téléphone
01 81 69 18 11

Rédigé par
Juliette Pinçon

Courriel
direction@bulac.fr

Date
15 octobre 2025

COMPTE RENDU

Réunion du 15/10/2025
Assemblée générale

Version
Approuvée par l'AG du 12 décembre 2025

Participants présents

Administrateurs

Amélie CHURCH (Sorbonne Université)
Sophie HOU (Panthéon-Sorbonne)
Véronique LESTANG-PRÉCHAC (MESR)
Géraldine MOREAUD (Sorbonne Nouvelle)
Françoise MOULIN CIVIL (MESR)

Membres de droit

Bernadette NOGUÉ (contrôleur budgétaire régional), représentée par Frédéric AGNES
Marie-Lise TSAGOURIA (directeur)

Invités

Étienne BOISSERIE (président du CS)
Juliette PINÇON (directrice adjointe)
Thomas JACQUEAU (DGS)
Pierre MARCHETTI (DGS adjoint)
Lionel LAMBIN (RP)
Aladin LARGUÈCHE (RP)
Adrineh ZINALI (RP suppléante)

Participants excusés

Administrateurs

Caroline BODOLEC (CNRS) : *procuration donnée à Véronique LESTANG-PRÉCHAC*
Monica BrÎNZEI (MESR) : *procuration donnée à Véronique LESTANG-PRÉCHAC*
Stéphane FEUILLAS (Université Paris Cité) : *procuration donnée à Sophie HOU*
Jean-François HUCHET (Inalco) : *procuration donnée à Françoise MOULIN CIVIL*
Katia JUHEL (EFEO) : *procuration donnée à Géraldine MOREAUD*
Rainer Maria KIESOW (EHESS) : *procuration donnée à Françoise MOULIN CIVIL*
Alexa PIQUEUX (MESR)
Cécile REYNAUD (EPHE)

Membres de droit

Alexandre BOSCH (Commissariat du gouvernement)
Loïc BLANCHARD (agent comptable)

Invités

Rémi GAILLARD (Sorbonne Université)
Christophe PÉRALES (Université Paris Cité)
Benjamin GUICHARD (directeur scientifique)
Angélique CARLE (RP suppléante)

Ordre du jour

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 6 MARS 2025
2. DÉSIGNATION DU NOUVEAU DIRECTEUR DU GIP BULAC

Le quorum étant atteint, Françoise MOULIN CIVIL ouvre la séance à 14h37.

Elle introduit l'assemblée générale en signifiant qu'une décision importante est à l'ordre du jour, tant pour les personnels de la BULAC que pour l'écosystème dans lequel est insérée la BULAC, la désignation du nouveau directeur du GIP BULAC.

Elle accueille trois nouvelles administratrices, Sophie Hou (Panthéon-Sorbonne), Géraldine Moreaud (Sorbonne Nouvelle) et Amélie Church (Sorbonne Université). Elle précise que quatre administrateurs sont porteurs de six procurations.

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 6 MARS 2025

Le compte rendu de la précédente assemblée générale du 6 mars 2025 est soumis à l'approbation des administrateurs.

Les trois nouvelles administratrices ne prennent pas part au vote.

Le compte rendu de l'assemblée générale du 6 mars 2025 est approuvé à l'unanimité.

2. DÉSIGNATION DU NOUVEAU DIRECTEUR DU GIP BULAC

En préambule, Françoise MOULIN CIVIL souligne qu'une page va se tourner avec le départ à la retraite au 31 décembre 2025 de Marie-Lise TSAGOURIA. La séance du 12 décembre 2025 sera l'occasion de la remercier.

Françoise MOULIN CIVIL revient sur le calendrier de recrutement du futur directeur, dont toutes les étapes ont été respectées à la lettre : publication de la vacance du poste et d'une fiche de poste le 2 septembre 2025, mise en place d'une commission d'audition, recueil des candidatures jusqu'au 21 septembre 2025, réunion de la commission d'audition le 10 octobre 2025, réunion d'une assemblée générale du GIP BULAC le 15 octobre 2025 pour entériner le choix de la commission à transmettre à la Direction générale des ressources humaines.

Françoise MOULIN CIVIL détaille la composition de la commission d'audition, dont elle souligne la qualité et la complémentarité. La commission était présidée par Véronique LESTANG-PRÉCHAC, sous-directrice Territoires, sociétés et savoirs au sein du Service de la coordination des stratégies de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, service commun à la Direction générale de l'Enseignement supérieur et de l'Insertion professionnelle et à la Direction générale de la Recherche et de l'Innovation. La commission comprenait Jean-François HUCHET, président de l'Inalco, Julien ROCHE, directeur du SCD de l'université de Lille, et Tiphaine TUGAULT, adjointe à la cheffe du Département diffusion des connaissances et documentation au sein du Service de la coordination des stratégies de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Françoise MOULIN CIVIL indique que les candidats devaient transmettre une lettre de candidature, un curriculum vitae et une déclaration d'intention (note prospective) sur l'avenir institutionnel du GIP BULAC. Elle informe l'assemblée que quatre candidatures ont été reçues, parmi lesquelles une candidature interne et trois candidatures externes. Elle livre quelques précisions sur les profils des candidats : une femme et trois hommes, deux conservateurs généraux et deux conservateurs en chef.

Françoise MOULIN CIVIL souligne l'enjeu institutionnel fort de ce recrutement, le GIP BULAC n'ayant été prorogé en 2024 que pour trois ans, dans la perspective de reconsidérer rapidement la forme juridique de la BULAC. Les déclarations d'intention ont ainsi été scrupuleusement scrutées à la loupe. La commission recherchait un candidat ayant à cœur la mission et les valeurs de la BULAC et portant une vision d'avenir pour la BULAC. La commission a particulièrement porté son attention sur plusieurs critères : une bonne connaissance de la BULAC, ses enjeux, son histoire, une bonne connaissance de l'enseignement supérieur et de la recherche, une expérience professionnelle solide, la façon dont les candidats ont investi leurs postes précédents.

Françoise MOULIN CIVIL tient à préciser que les quatre candidats ont été auditionnés et qu'aucun candidat n'a démérité. Elle informe l'assemblée générale que la commission a choisi de mettre en avant la candidature, jugée extrêmement solide et convaincante, de Tiphaine VACQUÉ. Elle présente le parcours de la candidate. Tiphaine VACQUÉ est conservatrice générale des bibliothèques. Elle a été directrice adjointe de la BULAC de 2011 à 2013. Elle est actuellement adjointe à la directrice des services et des réseaux à la BnF, après avoir été adjointe au directeur du département du dépôt légal. Elle a auparavant été directrice adjointe du Grand établissement documentaire du Campus Condorcet, aujourd'hui L'Humathèque, durant sa phase projet. Françoise MOULIN CIVIL explique que la commission a été convaincue de l'aptitude de Tiphaine VACQUÉ à conduire le changement statutaire de la BULAC. La commission a également mis en avant ses compétences managériales, ses compétences liées à la pratique du dialogue social, sa très bonne connaissance des bibliothèques et de l'enseignement supérieur et de la recherche, sa volonté très ferme de s'investir sur le moyen et le long terme.

Véronique LESTANG-PRÉCHAC ajoute que la commission a senti, dans la candidature de Tiphaine VACQUÉ, un véritable attachement à la BULAC et un vrai désir d'obtenir ce poste.

Françoise MOULIN CIVIL souligne le fort désir de la candidate d'accompagner la BULAC dans le respect de ses publics et de ses personnels, quelle que soit son évolution structurelle et institutionnelle. Elle salue la qualité de l'état des lieux et des propositions formulées par Tiphaine VACQUÉ, démontrant sa parfaite connaissance du contexte.

Véronique LESTANG-PRÉCHAC précise que la commission a travaillé à partir d'une grille d'analyse, dont une partie portait sur le dossier et une partie sur l'audition.

Géraldine MOREAUD s'interroge sur l'absence de représentant, au sein de la commission d'audition, de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGÉSR).

Véronique LESTANG-PRÉCHAC répond que l'IGÉSR n'est plus systématiquement présente dans les commissions d'audition désormais.

Géraldine MOREAUD souhaite savoir ce qu'il se passerait si l'assemblée générale votait contre cette proposition.

Véronique LESTANG-PRÉCHAC et Françoise MOULIN CIVIL répondent que dans ce cas, le processus recommencerait.

Françoise MOULIN CIVIL rappelle qu'il s'agit du processus habituel et que Marie-Lise TSAGOURIA a été reconduite à la direction du GIP BULAC tous les trois ans par l'assemblée générale à l'issue d'une audition.

Marie-Lise TSAGOURIA détaille l'historique de ses nominations : elle avait d'abord été nommée chef de projet affectée à la mission U3M (Université du troisième millénaire) ; le premier président du GIP BULAC avait ensuite proposé qu'elle assure l'intérim de la direction du GIP, avant qu'elle ne candidate à la direction.

Amélie CHURCH exprime sa gêne de devoir se prononcer à l'aveugle, sur la base de la présentation orale de la présidente de l'assemblée générale, sans discussion de fond des administrateurs sur les dossiers de candidature, l'approbation relevant d'un simple formalisme.

Françoise MOULIN CIVIL entend cette gêne, tout en rappelant qu'il revient bien à la commission d'audition de soumettre la proposition d'une candidature à l'assemblée générale.

Géraldine MOREAUD abonde dans le sens d'Amélie CHURCH : ce dispositif, demandant d'approuver un choix effectué par une commission extérieure, met les administrateurs dans une position délicate, avec un poids énorme, leur demandant d'apporter une caution sans avoir tous les éléments, sans avoir les moyens d'être certains qu'ils approuvent ce choix.

Véronique LESTANG-PRÉCHAC concède qu'il s'agit d'un élément de fragilité du statut.

Marie-Lise TSAGOURIA estime que la difficulté semble surtout provenir du fait qu'un certain nombre d'administrateurs sont des conservateurs de bibliothèque, qui connaissent les candidats ; or ces administrateurs sont présents à l'assemblée générale du GIP en tant que représentants de leur président d'université.

Françoise MOULIN CIVIL ouvre le vote en proposant aux administrateurs d'approuver la nomination de Tiphaine VACQUÉ en tant que directeur du GIP BULAC pour une durée de trois ans. Elle précise que cette proposition sera ensuite transmise à la Direction générale des ressources humaines.

Les administrateurs procèdent au vote.

Étienne BOISSERIE, président du conseil scientifique, procède au dépouillement. Onze votes sont exprimés : dix suffrages pour, un suffrage blanc.

La proposition de nommer Tiphaine VACQUÉ à la direction de la BULAC est approuvée.

Françoise MOULIN CIVIL donne rendez-vous aux membres de l'assemblée générale pour la prochaine assemblée du 12 décembre 2025, à laquelle Tiphaine VACQUÉ sera conviée en tant qu'invitée.

Françoise MOULIN CIVIL adresse ses remerciements à l'assistance.

La séance est levée à 15h22.